



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

INFO DECEMBRE 2011

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

Le dernier Comité Directeur de notre fédération (FNPPSF) a été riche en informations :
Nous les reprendrons dès le début d'année 2012 pour vous permettre de bien préparer la saison.
Néanmoins je tenais à évoquer quelques sujets :

- Déclaration de pêche en mer. Cette déclaration gratuite n'a pas encore trouvé ses textes pour application. Elle sera sans aucun doute facultative au début et sera rendue obligatoire dès que son formalisme sera rodé.
- Une convention anti-braconnage est à l'étude. Nous ne pouvons que nous en féliciter et souhaiter que les Professionnels soient d'avantage contrôlés lorsqu'ils viennent piller nos rivages.
- Les attaques de certains mouvements écologistes continuent. Vous pourrez sur le site FNPPSF voir les échanges effectués entre Jean Kiffer et ces mouvements intransigeants qui voudraient interdire la pêche en mer de loisirs.
- Une nouvelle catégorie de « contrôleur » a vu le jour, les Garde-jurés. **Il s'agit de gardes assermentés et nommés par les professionnels.** Le Comité Directeur de la FNPPSF dénonce un conflit d'intérêts car ces personnes sont payées par les professionnels. Il refuse de se soumettre à ces contrôles et préconise à tous les adhérents d'avoir la même attitude. Nous en reparlerons prochainement.
- Bouée de mouillage : je vous rappelle qu'un bateau au mouillage hors zone réglementée, doit être équipé d'une bouée dite de « mouillage ». Des collisions récentes entre un bateau au mouillage et un bateau naviguant ont donné une responsabilité des torts partagés car les bateaux à l'ancre, en action de pêche n'avaient pas la bouée réglementaire.
- Obligation d'afficher sur le tableau de bord des bateaux différentes informations (immatriculation, numéro MMSI, nom du bateau etc.) Nous vous donnerons toutes les infos précises à ce sujet avant la saison prochaine.

Enfin je vous rappelle que le prochain congrès de la FNPPSF se déroulera du 29 mars au 1 avril 2012 à Argeles sur Mer. Je vous invite tous à nous rejoindre. Les congrès sont très instructifs pour les passionnés que vous êtes et le lieu choisi cette fois est des plus sympa. De nombreuses animations et promenades sont organisées pour les conjoints des accompagnants.

Le Président
Jacques FLATIN
07 61 18 49 01

LE MOT DU SECRETAIRE

La saison 2011 se termine sur de belles journées ensoleillées, entrecoupées d'averses, mais avec une température très clémente.
Les derniers bateaux sont rentrés. Le matériel de pêche est nettoyé et rangé en attendant l'année prochaine.
Il y a eu de belles journées de pêche en mer en septembre et octobre. Par contre aux grandes marées de fin octobre, la mer et le vent ont contrarié les derniers mordus.
Depuis le 15 septembre la cale s'est ensablée et désensablée au gré du bon vouloir des marées ce qui a encore provoqué des chavirages d'annexes.
Il n'y a eu aucun entretien durant cette période.
La plage était pire qu'un terrain de manœuvre ce qui rendait encore plus pénible les embarquements et débarquements.
Enfin ceci est passé et nous espérons que les travaux d'envergure de début 2012 seront à la hauteur des demandes et des attentes.
Le démarrage de la reconstruction de l'estacade, dont on espère quelle résistera aux tempêtes avec sa nouvelle hauteur (plus. 1 m) est prévu courant février 2012.

À notre connaissance il n'est pas prévu de protection pour endiguer la houle d'ouest comme nous l'avions suggéré lors des études de celui qui est parti avec la tempête. Ces nouvelles contraintes de hauteur obligent à réétudier la zone nautique ainsi que la ou les cales d'embarquement. (ne pas oublier qu'avec deux cales en ce moment il y a encombrement pendant la saison estivale avec les professionnels, les plaisanciers à la journée et les jets skis).

On se doit d'espérer que l'étude et la réalisation répondront définitivement aux souhaits des plaisanciers (c.a.d sécurité des passagers et des biens) et non comme la pose des pieux brise-vague cet été qui, malgré les études des spécialistes, en accord avec les bien-pensants, n'ont donné aucun résultat probant.

Sur un dictat de l'Administration, on a enlevé précipitamment les rochers pour les remplacer par des pieux en bois plus écologiques et plus laids mais qui furent sans aucun résultat.

Quand on constate les travaux engagés à Jard sur mer ou des centaines de tonnes de rochers ont été remis pour consolider le port et l'agrandir cette année de 150 places sur pontons on ne peut que s'interroger sur l'impact des souhaits et décisions exprimés par les élus de notre commune.

On ne demande rien de plus que d'assurer la sécurité en contrepartie de la location des emplacements de mouillage.

Le développement de notre commune passe nécessairement par les loisirs liés à la mer.

La pêche-plaisance, le nautisme sont des points essentiels de l'essor de notre commune et bien sûr de la Vendée.

Notre association compte 129 adhérents à ce jour. Je vous engage à rester mobilisé et à apporter votre jugement critique sur ce qui pourrait être réalisé. Cela fait trop longtemps que nous attendons. Nous veillerons que les propos de Monsieur le Maire tenus lors de notre dernière AG soient suivis d'effet. A ce sujet, je vous informe que lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur le Maire a informé le Conseil de la nature des travaux souhaités pour la commune. Il a confirmé que le bureau d'études qui est en charge de l'estacade avait été missionné pour confirmer l'impact et la faisabilité des travaux. Ces travaux devraient être réalisés en même temps que la reconstruction de l'embarcadère. Il s'agit de revoir l'aménagement de l'ensemble de la zone du Maupas.

Je vous souhaite une bonne fin d'année 2011.

À bientôt

Daniel JUS

LE MOT DE BERNARD CULORIER

J'ai préparé des dossiers année par année avec les photos de nos activités. Dès parution de cette info je vous donnerai la marche à suivre pour regarder ces photos et éventuellement les imprimer.

LE MOT DE SYLVIE

La saison 2011 s'est clôturée avec 129 adhérents. 2 nouveaux adhérents rejoignent l'association pour 2012. Je transmettrai dès l'info prochaine la fiche signalétique 2012. Cette année, et sur la demande de nombreux adhérents, le règlement de la cotisation soit 35 euros sera encaissé dès réception.

Le calendrier sera distribué courant mars.

Je vous rappelle que vos idées sont les bienvenues pour compléter et améliorer l'édition 2012.

Je vous rappelle aussi mes propos de l'année dernière, « Nous ne pouvons pas tout gérer en même temps, l'association demande une grande disponibilité. Je souhaite étaler les différentes tâches tout au long de l'année et non pas sur 3 mois. Nous recherchons toujours des photos de « belles prises » pour agrémenter la revue de la fédé, des articles sur la vie de notre association, de notre littoral, les écluses à poissons, pourquoi pas, enfin, des idées nouvelles ». Merci pour votre aide.

Le cadeau retenu cette année est un polo de couleur bleue avec logo blanc.

Calendrier des Manifestations 2012

Des précisions vous parviendront ultérieurement

Projet d'organisation d'un pique-nique à l'île de Ré au Fier d'Ars en Ré le 4 juillet.

Projet d'atelier de matelotage avec journée portes ouvertes et vide bateau suivi d'un barbecue (date à définir)

Assemblée générale le 21 juillet à 16 heures aux floralies suivie d'un repas à 19h30.

Concours de pêche le 10 août de 8h à 12 heures pesée sans résultats et apéro simple.

Les résultats et la remise des prix auront lieu pendant la sardinade du lendemain.

Sardinade le 11 août.

Cérémonie des disparus en mer 2012 le 14 août à 16 heures.

Sortie à Port Bourgenay le mercredi 22 août. Repas au restaurant.

Sécurité CNT :

Les 1,2 et 3 juin championnat de France de Kit surf

Le 16 juin Paddle

Les 30 juin et 1^{er} juillet Planche à voile

Le 12 août Catamaran

Sylvie